

## Activités des comités de l'ATC : un guide abrégé

[Les comités de l'ATC](#) traitent de nombreux sujets, mais ils utilisent un ensemble commun d'outils. Ce guide fournit les détails (*quoi, qui, quand*) sur les activités des comités.

1. Réunions des comités
2. Rapports des comités aux conseils
3. Sous-comités, groupes de travail et groupes d'utilisateurs
4. Séances du congrès
5. Projets bénévoles
6. Projets à financement groupé
7. Dîners-causeries
8. Prix de réalisation technique de l'ATC
9. Suggestions de programmes d'apprentissage de l'ATC
10. Centre de bénévoles
11. Questionnaires
12. Évaluation des publications de l'ATC

### 1. Réunions des comités

**Quoi :** Les réunions des comités peuvent avoir lieu en ligne ou en personne. Les ordres du jour comprennent des rapports préliminaires de sous-comités et de groupes de travail, des présentations de conférenciers invités, des mises à jour des tables rondes de membres et des discussions de groupe sur les séances du congrès, les projets techniques et les questions émergentes.

**Qui :** Le comité de direction de chaque comité est responsable de présider les réunions, de préparer les ordres du jour et les procès-verbaux, et de planifier les réunions (sauf pour les réunions techniques du printemps et de l'automne, prévues par le personnel de l'ATC). Les invitations électroniques aux réunions sont envoyées par le personnel de l'ATC aux membres des comités, qui fournit également, au besoin, une plateforme de

réunion en ligne. L'adhésion aux comités est ouverte aux employés des organisations membres de l'ATC et aux membres individuels de l'ATC.

**Quand :** Tous les comités tiennent des réunions en ligne lors des réunions techniques du printemps de l'ATC, qui ont lieu en avril. Ils se rencontrent également en personne lors des réunions techniques de l'automne de l'ATC, qui se déroulent sur une fin de semaine immédiatement précédant [le congrès et l'exposition annuels de l'ATC](#). De nombreux comités se réunissent également en ligne à d'autres moments, si cela leur convient.

### 2. Rapports des comités aux conseils

**Quoi :** Lors des réunions du conseil, chaque comité rend compte de ses activités et cerne les nouveaux enjeux à l'aide d'un modèle de diapositives PowerPoint disponible auprès du personnel de l'ATC. Les comités peuvent également suggérer que l'ordre du jour du Conseil comprenne des présentations ou des discussions sur des sujets particuliers.

**Qui :** Les rapports des comités sont fournis par les responsables des comités ou leurs délégués.

**Quand :** Chaque comité fait rapport à son propre conseil lors des réunions techniques du printemps et de l'automne de l'ATC. Chaque conseil présente au Conseil d'administration (CA), lors de la réunion de l'automne, un rapport annuel sur les travaux de ses comités respectifs. Les conseils informent également le comité des ingénieurs en chef lors des réunions techniques du printemps et de l'automne de l'ATC.

### 3. Sous-comités, groupes de travail et groupes d'utilisateurs

**Quoi :** Les comités peuvent créer des sous-comités ou des groupes de travail pour traiter de sujets particuliers. Les *sous-comités* sont plus formels et disposent d'une structure exécutive et d'une durée de vie plus longue. Les *groupes de travail* sont moins formels et peuvent présenter un leadership plus fluide et une durée de vie plus courte. Un *groupe d'utilisateurs* est un groupe de travail qui se concentre sur les expériences des spécialistes, notamment sur des applications spécifiques telles qu'un logiciel d'analyse ou de conception.

**Qui :** Les sous-comités et les groupes de travail planifient et organisent leurs propres réunions. L'adhésion aux sous-comités et aux groupes de travail est ouverte aux employés des organisations membres de l'ATC et aux membres individuels de l'ATC; les membres n'ont pas besoin d'être membres du comité parent.

**Quand :** Les sous-comités, groupes de travail et groupes d'utilisateurs peuvent se réunir en tout temps, généralement avant les Réunions techniques du printemps et de l'automne de l'ATC (et possiblement pendant les Réunions techniques de l'automne, sous réserve d'un préavis suffisant et de la disponibilité des installations).

### 4. Séances du congrès

**Quoi :** Il existe trois types de séances lors des congrès de l'ATC. Les *séances de présentation* comprennent de deux à quatre présentations, chacune suivie de questions et de discussions. Les *tables rondes* sont plus souples, mais elles prévoient la participation de plusieurs panélistes à des présentations combinées à des discussions animées et interactives. Les *ateliers* peuvent prendre de nombreuses formes, mais offrent généralement aux participants des possibilités d'apprentissage interactif ou expérientiel.

**Qui :** Les séances du congrès sont organisées par les membres des comités, qui suggèrent des sujets d'étude, examinent les résumés soumis ainsi que les ébauches de documents et de présentations,

invitent des conférenciers aux séances et aux ateliers, et agissent en tant que modérateurs. Le personnel de l'ATC prépare et lance l'appel de sujets et l'appel de propositions, et coordonne les évaluateurs bénévoles.

**Quand :** Le congrès et l'exposition de l'ATC ont lieu chaque automne, généralement la dernière moitié de septembre. La planification des séances commence environ un an à l'avance.

### 5. Projets bénévoles

**Quoi :** Les projets bénévoles sont des efforts collaboratifs et limités dans le temps menant à un rapport de projet bénévole. Il peut s'agir de recherches, d'analyses documentaires, d'enquêtes, d'ateliers et d'autres activités. Les éléments livrables des projets bénévoles peuvent être diffusés dans leur forme originale par l'intermédiaire du [catalogue de la Bibliothèque de l'ATC](#) (auquel cas les droits de propriété intellectuelle demeurent la propriété des auteurs). Ils peuvent également être adaptés et publiés par l'ATC sous forme de rapport ou de document d'information (selon leur longueur), et diffusés par l'intermédiaire du catalogue des publications en ligne de l'ATC (auquel cas les droits de propriété intellectuelle demeurent la propriété de l'ATC).

**Qui :** Les membres des comités, sous-comités ou groupes de travail préparent par écrit une proposition de projet bénévole et, idéalement, communiquent avec le personnel de l'ATC au début de ce processus pour discuter de la portée, des échéanciers et des outils. La proposition est approuvée par le comité (et, idéalement, par le conseil parent, pour rehausser le niveau de sensibilisation et inviter un large éventail de points de vue). Le projet est mené par des bénévoles et le comité examine et approuve le rapport du projet avant sa diffusion. Le conseil parent peut également examiner et approuver le rapport, et il doit le faire si celui-ci doit être publié en tant que publication de l'ATC. Le personnel de l'ATC peut aider les bénévoles à numériser la documentation et à élaborer et héberger des questionnaires en ligne.

**Quand** : Les projets bénévoles peuvent être menés à tout moment. Leur achèvement nécessite habituellement entre six mois et plusieurs années.

## 6. Projets à financement groupé

**Quoi** : Les [projets à financement groupé](#) sont d'importants efforts de collaboration gérés par le personnel de l'ATC, menés par des consultants et financés par des contributions volontaires des organisations membres de l'ATC et d'autres partenaires. Les éléments livrables sont généralement publiés par l'ATC et diffusés par l'entremise du catalogue de publications en ligne et de la Librairie de l'ATC.

**Qui** : Les membres d'un comité élaborent généralement une proposition écrite de projet à financement groupé, idéalement en communiquant avec le personnel de l'ATC au début du processus pour discuter de la portée, des échéanciers et des coûts. La proposition de projet est ensuite examinée et approuvée par le comité, puis par le conseil parent du comité et le CA de l'ATC, avant que des fonds puissent être demandés. Le comité reçoit une présentation d'information à la fin d'un projet à financement groupé, et un comité directeur de projet peut demander à son consultant de solliciter les commentaires du comité d'origine sur des questions techniques; sinon, le comité n'a aucun rôle officiel dans un projet après l'approbation initiale de la proposition de projet.

**Quand** : Selon la taille du projet et le niveau d'intérêt des bailleurs de fonds potentiels, les projets financés nécessitent généralement d'un à deux ans pour recueillir des engagements de financement suffisants, puis d'un à quatre ans supplémentaires pour la réalisation du projet et la publication des éléments livrables.

## 7. Dîners-causeries

**Quoi** : Les dîners-causeries sont des événements formels en ligne pour les membres des comités, auxquels participent un ou plusieurs conférenciers invités, suivis d'une discussion. Ils durent environ une heure et le comité initiateur peut choisir

d'inviter d'autres comités ayant un intérêt commun pour le sujet.

**Qui** : Les membres des comités organisent leurs propres activités d'apprentissage. Les membres du personnel de l'ATC envoient des invitations Outlook aux membres des comités et mettent à disposition une plateforme d'événements en ligne (p. ex. Zoom, Teams).

**Quand** : Les dîners-causeries peuvent avoir lieu en tout temps.

## 8. Prix de réalisation technique de l'ATC

**Quoi** : Les comités nomment des bénévoles pour siéger aux comités d'examen des candidatures aux [Prix de réalisation technique](#) de l'ATC.

**Qui** : Plusieurs comités de l'ATC (actuellement le Comité intégré des changements climatiques, le Comité intégré des petites municipalités et le Comité intégré des transports actifs) remettent des prix dédiés pour lesquels ces comités nomment tous les bénévoles nécessaires pour examiner les candidatures aux prix. D'autres comités fournissent jusqu'à trois bénévoles chacun pour siéger à un comité d'examen collaboratif établi par le conseil parent.

**Quand** : Les comités sont invités à nommer des bénévoles au comité d'examen en novembre de chaque année.

## 9. Suggestions de programmes d'apprentissage de l'ATC

**Quoi** : Les comités sont invités à suggérer des sujets et des présentateurs pour les activités du programme d'apprentissage de l'ATC. Les [webinaires](#) sont organisés et animés par le personnel de l'ATC et offerts en direct. Des enregistrements gratuits et sur demande des événements sont offerts sur le site Web de l'ATC. Les [cours de formation](#) sont offerts moyennant des frais d'inscription. Ils mettent l'accent sur le développement des compétences et des connaissances, sont synchrones (en direct) ou asynchrones (sur demande), et sont dispensés par

des experts en la matière, par l'intermédiaire de la plateforme de formation en ligne de l'ATC. Les [cours de formation en personne](#) sont offerts moyennant des frais d'inscription. Ils mettent l'accent sur le développement des compétences et des connaissances et sont offerts en direct par des experts en la matière dans des lieux physiques partout au Canada.

**Quand** : Le personnel de l'ATC accueille les suggestions en tout temps.

**Qui** : Les suggestions peuvent provenir de particuliers, de sous-comités ou de groupes de travail, mais elles ont plus de poids lorsqu'elles sont approuvées par l'ensemble du comité.

## 10. Centre de bénévoles

**Quoi** : Le Centre de bénévoles est un espace collaboratif pour les conseils et comités de l'ATC. Chaque conseil et comité dispose désormais de son propre site d'équipe, avec des mises à jour, des fichiers, un forum de discussion et plus encore.

**Quand** : Le Centre de bénévoles est accessible tout au long de l'année.

**Qui** : Les dirigeants des conseils et des comités doivent maintenir leurs sites à jour. Les membres des conseils et comités peuvent y consulter la documentation des réunions passées et à venir, accéder aux fichiers importants et publier des questions ou des commentaires sur les forums de discussion.

## 11. Questionnaires

**Quoi** : Des questionnaires peuvent être envoyés au réseau des conseils et comités de l'ATC afin de recueillir des informations sur un sujet.

**Quand** : À la demande des membres des conseils et des comités, ou selon les besoins.

**Qui** : La personne faisant la demande fournit les questions et le contenu au personnel de l'ATC, qui les intègre dans un modèle standard pour diffusion aux conseils et comités concernés.

## 12. Évaluation des publications de l'ATC

**Quoi** : On demande périodiquement aux comités d'examiner une liste de publications de l'ATC relevant de leur champ d'application technique et d'évaluer si chaque publication est à jour.

**Quand** : À la demande du personnel de l'ATC (habituellement tous les trois ou quatre ans), mais les commentaires des comités sont les bienvenus en tout temps.

**Qui** : Les comités peuvent inviter des membres à fournir des évaluations individuelles ou demander à un groupe de bénévoles de fournir une évaluation collective.

*Version – janvier 2026*